




JULIE SAN

CONSEIL



**LA DECLARATION FISCALE 2025
SUR LES REVENUS 2024**



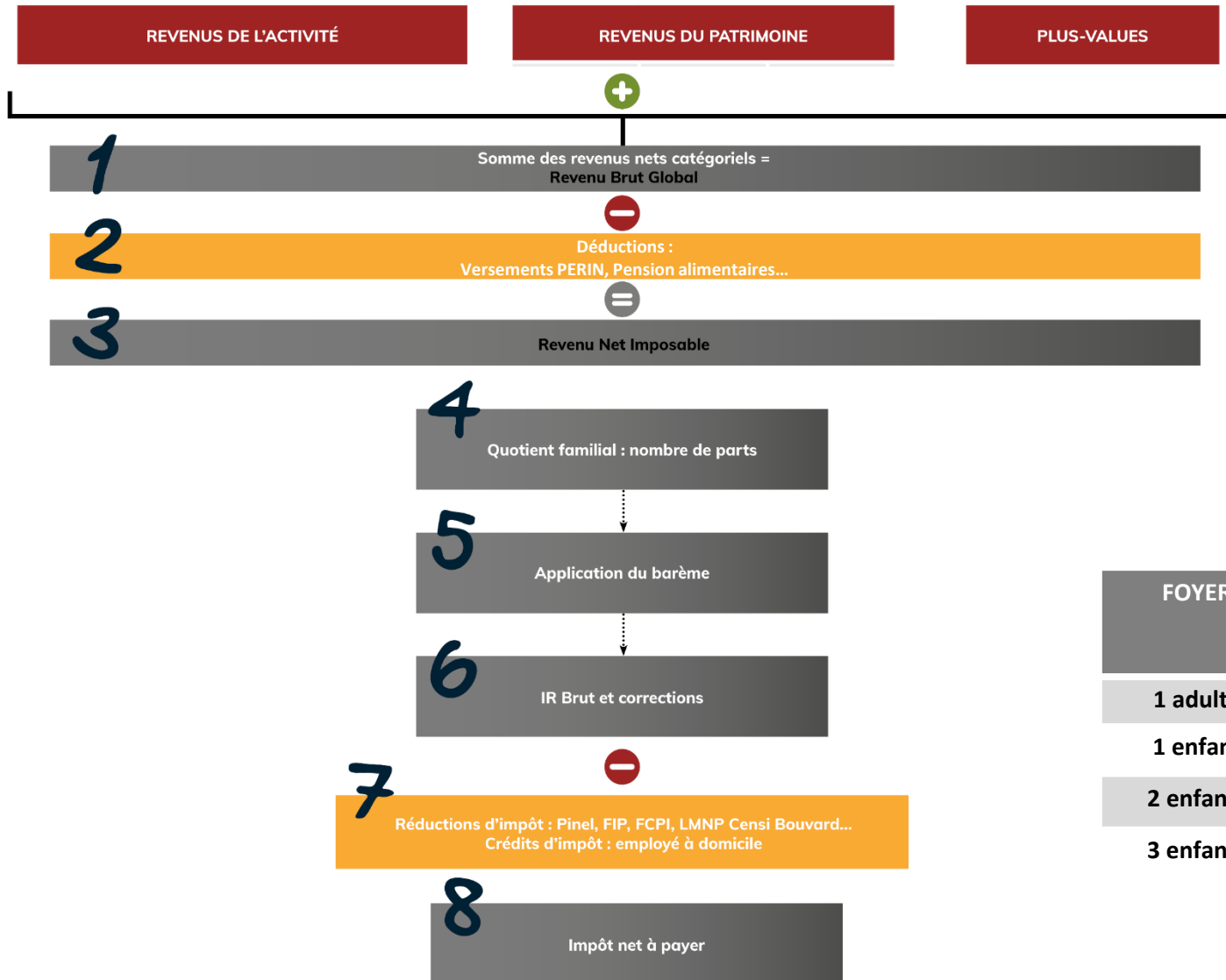
Contenu de ce point fiscalité:

1 / L'IRPP c'est quoi ? quand ? comment ?

2 / Les DIX COMMANDEMENTS DE JULIE, astuces FISCALES
CREDITS D'IMPÔT ET RÉDUCTIONS D'IMPÔT

3 / INFOS diverses





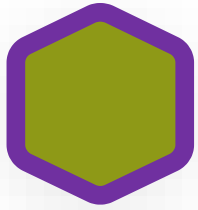
FOYER	NOMBRE DE PARTS
1 adulte	1
1 enfant	0,5
2 enfants	1
3 enfants	2



L'IRPP c'est quoi ? quand ? comment ?

Barème de l'impôt 2025 :

les étapes pour calculer le montant de votre impôt sur les revenus 2024



C'est quoi ?

- Les tranches du barème sont revalorisées de 1,8% depuis le 1^{er} janvier 2025 en application de la loi de finances pour 2025
- Cette revalorisation a été fixée en fonction de l'évolution des prix à la consommation hors tabac de 2024 par rapport à 2023.
- Ce barème sert à calculer l'impôt dû en 2025 sur vos revenus perçus en 2024.

*Tranches pour 1 part de quotient familial**

Revenu annuel net imposable

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Jusqu'à 11 497 €	De 11 498 € à 29 315 €	De 29 316 € à 83 823 €	De 83 824 € à 180 294 €	Plus de 180 294 €
0 %	11 %	30 %	41 %	45 %

*Exemple pour un célibataire sans enfant soit 1 part de quotient familial**

Revenu annuel **30 000 €** net imposable :

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Jusqu'à 11 497 €	De 11 498 € à 29 315 €	De 29 316 € à 30 000 €
0 %	11 %	30 %
0 €	+ 1 959,98 € <small>(29 315 - 11 497) x 11 %</small>	+ 205,50 € <small>(30 000 - 29 315) x 30 %</small>

Montant total
de l'impôt :
2 165,48 €
soit 7,22 % du revenu
net imposable

DEDUCTION, REDUCTION ET CREDIT D'IMPÔT



Connaissez-vous la différence ?

- ➔ **Une déduction d'impôt** permet de retrancher une certaine somme sur le montant que l'on déclare.
- ➔ **La réduction d'impôt** représente une somme d'argent à défalquer directement du montant de l'impôt à payer.
- ➔ **Le crédit d'impôt** s'applique également directement au montant de l'impôt mais en plus il peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale.

LE PLAFONNEMENT DES NICHES FISCALES

PLAFOND 10 000 €

Sont concernés par exemple :

- Dépenses : CITE, les frais de garde des jeunes enfants, l'emploi d'un salarié à domicile...
- Investissements : Les réductions d'impôt telles que Pinel, Censi Bouvard, FIP (dont outre mer), FCPI.

PLAFOND 18 000 €

» **Investissements :**

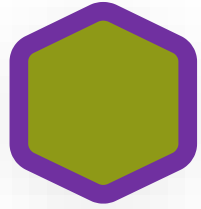
- En outre-mer (Girardin, Pinel..)
- Souscriptions SOFICA

HORS PLAFOND

- Réduction Malraux

Et les avantages liés à la situation personnelle ou objectif d'intérêt général :

- Les réductions d'impôt telles que frais de scolarité des enfants, celles liées à la dépendance, les dons faits par les particuliers...



C'est quand ?

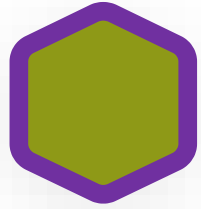
Les **dates** limites **pour déclarer ses** revenus via **Internet** varient en fonction du numéro **de** département **de** résidence du contribuable :

Nb les modifications déclaratives sont possibles jusqu'à fin novembre.....

Du 01 au 19 et non-résidents (zone 1) : 22 Mai 2025

Du 20 au 54 (zone 2) : 28 Mai 2025

Du 59 à outre-mer (zone 3) 5 Juin 2025



C'est comment ?

Via votre espace impot.gouv.fr après une révision avec un spécialiste pour optimisation.

La version papier est strictement réservée à des cas d'exception (âges, hors zone de couverture internet, etc)



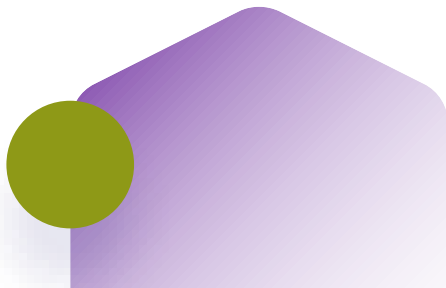
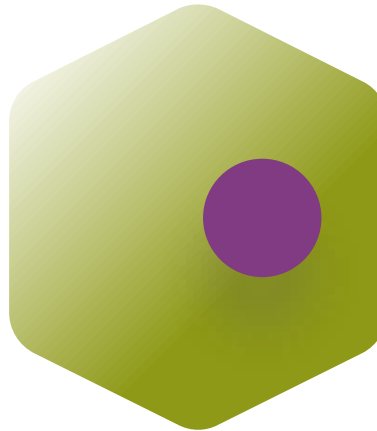
Les DIX COMMANDEMENTS DE JULIE, astuces FISCALES CRÉDITS D'IMPÔT ET REDUCTIONS D'IMPÔT

Les astuces

Le barème de l'impôt sur le revenu est un élément du calcul de l'impôt sur le revenu.

Le montant de l'impôt peut être ajusté dans certaines situations :

- * Plafonnement des effets du quotient familial
- * Application d'une décote en cas de faibles ressources
- * Prise en compte des réductions ou crédits d'impôt notamment.



RÉDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT LIÉS À LA FAMILLE

Frais de garde d'enfants : un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses payées pour la garde **plafond en 2024 porté à 3 500 euros**.

Frais de scolarité : Le montant de la réduction d'impôt est fixé à :

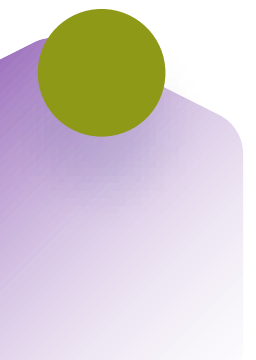
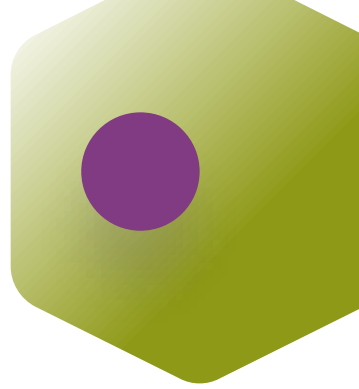
- ❖ 61 € par enfant poursuivant des études secondaires du premier cycle (collège) ;
- ❖ 153 € par enfant poursuivant des études secondaires du second cycle (lycée) ;
- ❖ 183 € par enfant suivant une formation d'enseignement supérieur.

En cas d'enfants en **résidence alternée** ou à **charge partagée**, le montant de la réduction d'impôt est **divisé par deux**. Et pensez à **déclarer les pensions versées aux enfants majeurs...**

RÉDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS LIÉS AU LOGEMENT

DÉPENSES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'HABITATION PRINCIPALE

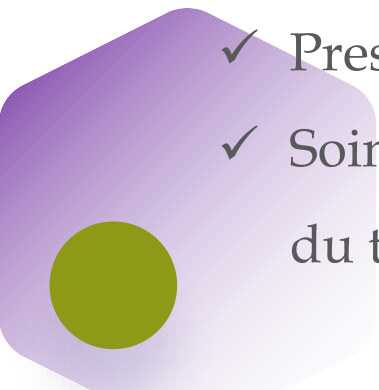
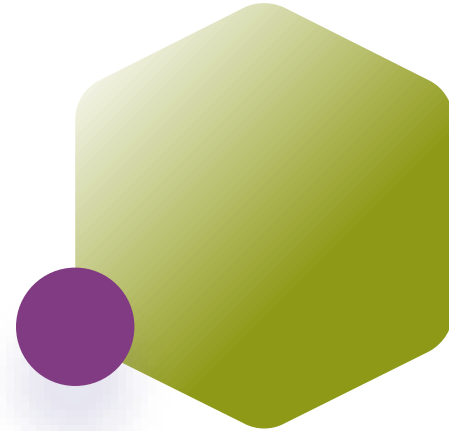
REMPLOYEE PAR LA PRIME RENOV



DEPENSES SERVICES A LA PERSONNE

EMPLOI A DOMICILE

- ✓ Garde d'enfants
- ✓ Soutien scolaire
- ✓ Assistance aux personnes âgées ou handicapées
- ✓ Entretien de la maison et travaux ménagers
- ✓ Petits travaux de jardinage
- ✓ Prestations de petit bricolage
- ✓ Prestations d'assistance informatique, internet et administrative
- ✓ Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes.



Les dépenses sont retenues dans la limite de 12 000 €, majorées de 1 500 € :

- ❖ par enfant à charge ou rattaché (750 € en cas de résidence alternée)
- ❖ par membre du foyer âgé de plus de 65 ans
- ❖ par ascendant âgé de plus de 65 ans, remplissant les conditions pour bénéficier de l'APA lorsque les dépenses sont engagées à son domicile.

La limite majorée ne peut pas excéder 15 000€.

- ❖ Le plafond de dépenses retenues est porté de 12 000 € à 15 000 € pour la première année au cours de laquelle le contribuable emploie un salarié à domicile (case 7DQ de la déclaration des revenus).

La limite de 15 000 € est majorée de 1 500 € selon la composition du foyer, dans les mêmes conditions que la limite de 12 000 €. Dans ce cas, le plafond de dépenses ne peut pas excéder 18 000 €.

- ❖ Les dépenses sont retenues dans la limite de 20 000 € lorsque l'un des membres du foyer fiscal est titulaire d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % ou perçoit une pension d'invalidité de 3e catégorie ou le complément d'allocation d'éducation spéciale de l'enfant handicapé.

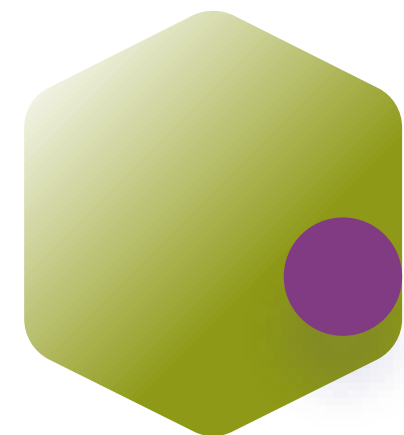
- ❖ Aucune majoration ne s'applique à la limite de 20 000€.



Plafond applicable à certaines dépenses

Certaines prestations ouvrent droit à l'avantage fiscal dans des limites spécifiques :

- Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains » : 500 € / an, la durée de l'intervention ne devant, en outre, pas dépasser 2 heures.
- Assistance informatique et Internet à domicile : 3 000 € / an.
- Petits travaux de jardinage : 5 000 € / an.



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS PERMETTANT L'ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE OU AU HANDICAP

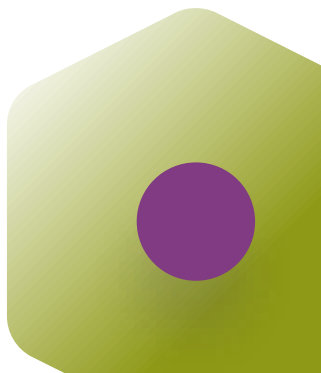
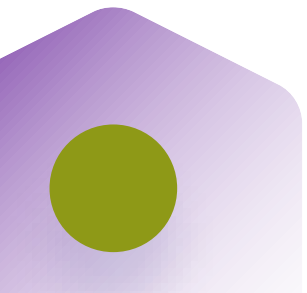
Ce crédit d'impôt s'applique aux dépenses payées entre le **01/01/2024** et le **31/12/2025** et effectuées dans votre habitation principale située en France.

- ❖ **25 %** pour les dépenses d'équipements permettant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap.
- ❖ **Base de calcul** : coût des équipements et de la main d'œuvre toutes taxes comprises (TTC) correspondant aux travaux d'installation ou de remplacement de ces équipements.
- ❖ Pour le calcul du crédit d'impôt, le plafond s'applique aux dépenses effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025. Il est fixé à 5 000 € pour une personne seule et 10 000 € pour les personnes soumises à une imposition commune, majoré de 400 € par personne ou enfant à charge (cette majoration est divisée par deux en présence d'un enfant en résidence alternée ou à charge partagée).

TRAVAUX PRESCRITS PAR UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) ET DIAGNOSTICS PRÉALABLES À CES TRAVAUX

Ce crédit d'impôt s'applique aux dépenses payées jusqu'au 31 décembre 2026 et effectuées dans votre habitation principale ou bien locatif situé en France.

Ces dépenses sont retenues dans la limite d'un plafond pluriannuel de cinq années consécutives de **20 000 € par logement** quelle que soit votre situation de famille. **40 %** pour les dépenses de travaux de prévention des risques technologiques ou pour les dépenses correspondant à la réalisation de diagnostics préalables à ces mêmes travaux .



CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION DU DIRIGEANT

Doublement du crédit d'impôt pour les PME de moins de 10 salariés et de moins de 2M de CA, soit 902€ maximum pour 40h maximum de formation , non applicable pour les AE

CRÉDIT D'IMPÔT ÉQUIPEMENT VÉHICULE ET BORNE ÉLECTRIQUE

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 75 % du montant des dépenses. L'avantage est limité à 500 € par système de charge pilotable.

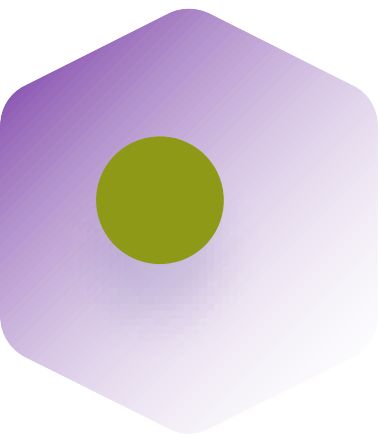
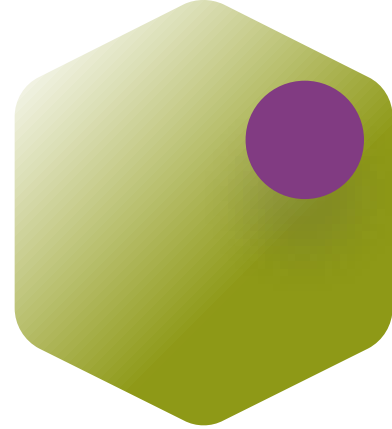
REDUCTION D'IMPÔT INVESTISSEMENT PME

Création ou reprise et augmentation de capital sont éligibles, 25% dans la limite de 50 000 euros par personne.

RÉDUCTION D'IMPÔT LE DON

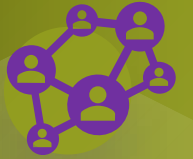
Passage à 75% pour les dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté et pour les dons pour la sauvegarde du patrimoine religieux dans la limite de 1 000 euros et 66% au-delà dans la limite d'un plafond de 20% du revenu imposable

DOUBLEMENT du déficit foncier en cas de travaux de rénovation énergétique : 21 400 euros de déficit imputable sur le revenu brut global



INFOS DIVERSES

- Forfait télétravail 2,70€ par jour, limité à 626,40€ sur 2024, forfait mobilité et déduction des frais de covoiturage possible...
- Prolongation de la PPV, pensez à verser cette prime jusqu'à 3.000€ ou 6.000€ nets de cotisation et nets d'impôt.



The background is a gradient of purple and lavender. It features several decorative elements: a green circle at the top center, a blue circle at the top right, a white circle on the left, a green hexagon on the left, a white hexagon on the left, a green hexagon on the left, a white hexagon on the right, a blue circle on the right, and a green hexagon at the bottom right.

MERCI

Pour votre écoute attentive
malgré un thème épineux!